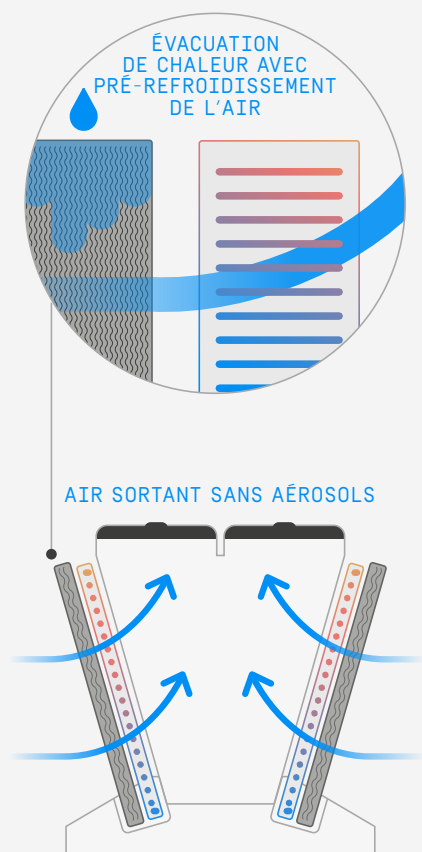


INFORMATION AUX CLIENTS

LES AÉRORÉFRIGÉRANTS ET CONDENSEURS GÜNTNER AVEC hydroBLU™ NE SONT PAS SOUMIS À LA RÉGLEMENTATION ICPE 2921



Pour la classification des installations de refroidissement évaporative selon ICPE 2921, les facteurs déterminants sont, outre la puissance de refroidissement, la manière de laquelle l'eau est diffusée et le risque de dérive des gouttelettes par le système.

Les aéroréfrigérants adiabatiques et les condenseurs des familles de produits Güntner **V-shape VARIO** et **V-shape COMPACT** équipées de **hydroBLU™** sont conçus pour que la diffusion d'eau pour le dispositif de pré-refroidissement s'effectue hors du débit d'air. Il n'y a pas d'aspersion. L'eau d'humidification est ruisselée sans pression sur le kit adiabatique. La construction du système d'humidification empêche l'accumulation et la stagnation d'eau.

Les examens effectués par des instituts d'essai indépendants ont confirmés qu'aucunes gouttes ne sont entraînées dans le flux d'air rejeté dans des conditions de fonctionnement normal.

Güntner GmbH & Co. KG confirme par la présente que les familles de produits **V-shape VARIO** et **V-shape COMPACT** équipées de **hydroBLU™** n'entrent pas dans la catégorie des installations classées pour la protection de l'environnement ICPE 2921.

Sincères salutations,
Güntner GmbH & Co. KG